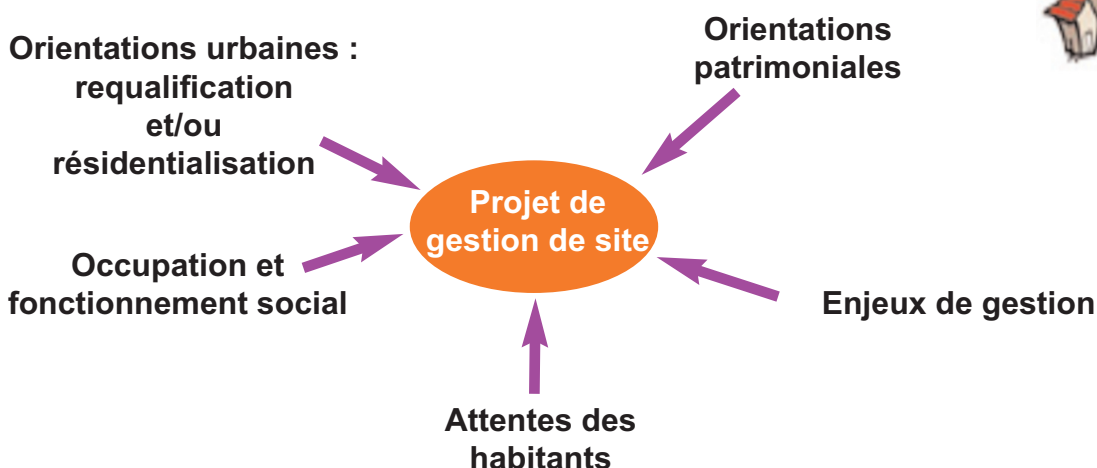


# 19 Projets de Gestion de Site (PGS) certifiés Qualirésidence©

## Qu'est ce qu'un Projet de Gestion de Site ?

C'est un ensemble d'actions concrètes qui - sur un site et en fonction des problèmes qui s'y posent - permet d'obtenir une amélioration durable de la gestion locative et sociale de ce site.

## Un projet qui résulte d'une approche globale



## Les différentes étapes du Projet de Gestion de Site

- ✓ Recensement et analyse des points forts et des points faibles du site (par un recueil de données et un diagnostic en marchant)
- ✓ Définition des axes d'intervention
- ✓ Élaboration d'un plan d'action
- ✓ Mise en oeuvre du plan d'action
- ✓ Suivi-évaluation du plan d'action **avec la participation des habitants** (adaptation ou réorientation du plan d'action, si nécessaire)

## Les projets de gestion de sites chez Actis

- ✓ Une démarche mise en place dès 2006.
- ✓ 2200 logements concernés, soit 20 % du patrimoine d'Actis.
- ✓ **Une certification Qualirésidence © obtenue en 2011 pour l'ensemble de ces projets.** Cette certification atteste de la capacité du gestionnaire à mettre en oeuvre des processus efficaces pour :
  - améliorer la qualité de gestion des résidences,
  - accroître la satisfaction des habitants,
  - améliorer les relations avec les partenaires qui contribuent à la qualité du service rendu à ces habitants.

Elle porte sur toutes les phases du projet de la conduite de projet à l'évaluation en passant par la communication auprès des habitants et le suivi des actions.